

# SERVICE AEMO-AED LES AMANDIERS



*RAPPORT D'ACTIVITE*

*2*

*0*

*1*

*7*

**SERVICE D'ACTION EDUCATIVE EN MILIEU OUVERT ET A DOMICILE**  
**« AEMO-AED » LES AMANDIERS**

---

**CONTACT :**

**ACCES :**

<p>26 rue des Amandiers 92000 NANTERRE Téléphone : 01.41.96.23.30 Télécopie : 01.47.51.03.91 E-Mail : aemo.amandiers@avvej.asso.fr</p>	<p><b>RER A</b> : Ligne de Saint Germain en Laye, gare de Nanterre Ville <b>BUS</b> : N°304 ; 163; et 160;157 et (arrêt les Venets)</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

---

**ACCUEIL :**

Créé en septembre 2001, le service intervient à la demande des Juges des Enfants du Tribunal de Grande Instance de Nanterre auprès de 156 mineurs âgés de 0 à 18 ans et leur famille, domiciliés dans les Hauts de Seine.

Depuis 2011, nous exerçons également des mesures d'action éducative à domicile qui nous sont adressées par les services territoriaux de l'Aide Sociale à l'Enfance de Levallois et de Nanterre principalement.

---

**MISSION :**

La mission confiée au service par le Magistrat ou les services d'Aide Sociale à l'Enfance vise à apporter une aide à une famille qui rencontre des difficultés dans l'éducation d'un enfant ou d'un adolescent.

C'est une mesure éducative, mais également une mesure de protection qui vise à restaurer ou construire, avec les parents, un cadre de vie suffisamment sécurisant pour l'évolution de l'enfant.

L'activité se répartit sur l'ensemble du département des Hauts de Seine en fonction des besoins.

Les principales modalités d'intervention auprès des enfants et leur famille :

- Visites à domicile et / ou dans l'environnement de vie du jeune.
- Rencontres au service.
- Contacts directs avec le jeune.
- Activités éducatives collectives.

---

**AGRÉMENTS – HABILITATIONS**

Le service est habilité par le Ministère de la Justice, financé par le Conseil Départemental des Hauts de Seine.

## **STRUCTURE :**

Directrice : **Isabelle BERMOND**

Directrice adjointe : **Christine GENEST**

7 éducateurs spécialisés, 3 psychologues, 2 secrétaires, 1 comptable, 2 agents de service.

## SERVICE AEMO/AED DE NANTERRE

Isabelle BERMOND, Directrice

---

Cette année, l'activité n'a pas été réalisée. Nous enregistrons un déficit de 312 journées, soit 0,55 % de l'activité proposée.

Notre service a connu la démission de 5 éducateurs en cours d'année (sur 6 ETP et 1/2) dont une démission au bout d'une journée d'embauche, 2 pour cause de déménagement, 2 pour des raisons personnelles.

Ces départs successifs ont eu des effets décourageants, voire déprimants sur toute l'équipe, comme si rien ne pouvait se construire, comme si tout était à recommencer,

Nous assistons depuis quelques années à de réelles difficultés pour engager UN éducateur spécialisé (non, là c'est mission impossible) donc une éducatrice spécialisée diplômée alors que le secteur de « l'éducation spécialisée » fait partie des professions où l'on recrute.

Notre constat corrobore avec l'étude du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé qui fait état, en décembre 2016, d'une baisse de 5,8% du nombre de diplômés sortis des écoles entre 2013 et 2015.

Alors pourquoi la vocation, ou plus vraisemblablement l'engagement se délitent ?

Parce qu'éduquer n'est pas une affaire facile, cela prend du temps et le résultat est souvent incertain ; Ces constats sont en décalage avec l'idéologie actuelle incarnés par les deux concepts, de l'immédiateté et de la performance. La relation éducative se construit, elle est le fruit d'une rencontre, de paradoxe, de renoncement, d'exigence, de soutien, de bienveillance...

Etre éducateur c'est aussi être en capacité de restituer à l'écrit toute la complexité de ce qui a été observé dans la pratique et de faire des propositions pour pallier ces difficultés.

**Travailleur de la frontière, confronté aux seuils de l'acceptable, l'éducateur est chargé d'une énonciation double, les maux et leur remède, étant entendu que « nommer la limite, dire la marge, expliquer la rupture, font partie de l'intervention » (Michel Autès).**

## Quelques éléments significatifs de l'année

Christine GENEST, Directrice Adjointe

---

L'année 2017 a été source de beaucoup de changements, tant au niveau du personnel qu'au niveau de l'activité du service.

A l'instar de 2016, nous constatons une nette progression des désignations en AEMO pour notre service : 16 mineurs en plus que l'an dernier, tout en remarquant également un accueil plus important de 12 enfants en AED qu'en 2016, pour atteindre le total de 29. Rappelons qu'en 2014, nous avons atteint l'admission de 50 enfants en AED.

Le Magistrat situé sur la ville de Nanterre, nous a particulièrement désignés pour exercer des AEMO. En outre, l'activité d'un service peut être vite mise en péril le temps des procédures d'embauches qui s'allongent eu égard à la difficulté de recruter des éducateurs démontrant des compétences à exercer ces mesures de milieu ouvert.

Aussi, il a été nécessaire, parallèlement aux embauches, de prévoir rapidement une activité à 24 mineurs. Sachant qu'une contractualisation d'AED aux ST 3 et 4 se réalise dans une durée moyenne de 2 à 3 semaines, et bien davantage, si un deuxième rendez-vous est nécessaire, il devient indispensable de prendre en charge des AEMO qui elles, peuvent être mises en œuvre dès réception.

Entre 2015 et 2017, nous avons un écart de nouvelles prises en charge en AEMO de 42 mineurs en plus.

En voici quelques facteurs repérés :

- Notre service a connu la démission de 5 éducateurs en cours d'année (sur 6 ETP et 1/2) dont un a démissionné au bout d'une journée d'embauche, 2 pour cause de déménagement, 2 pour des raisons personnelles.

Les changements de professionnels ont des effets sur les exercices d'accompagnement, comme des fins anticipées d'intervention. Par exemple, le départ d'un professionnel peut amener à privilégier une fin anticipée de mesure plutôt que d'envisager le nécessaire réinvestissement d'une famille avec un nouvel éducateur pour 2 ou 3 mois, dans le cas d'une situation à évolution positive. Les changements de professionnels peuvent éteindre des investissements tant envers la mesure qu'envers le service, même si nous sommes précautionneux pour accompagner les changements. A l'inverse, un changement de professionnels a pu favoriser un regain d'adhésion. Tout cela pour expliquer que l'instabilité passagère d'une équipe contribue à provoquer des entrées et sorties des enfants accompagnés par notre service. Mais cette situation augmente aussi la charge quotidienne des professionnels du service pour favoriser la continuité des mesures, accompagner les nouveaux professionnels dans leur poste, et ceux qui partent pour clore leurs relations avec les familles, les partenaires, rédiger des écrits etc.

- D'autre part, le déménagement imprévu de 14 enfants en AEMO et 2 en AED a participé à accueillir d'autres enfants ensuite.
- Mais aussi, des parents ont souhaité mettre fin à des AED concernant 17 mineurs. Il s'agissait d'AED de durée déjà de 2ans et demi ou 3 ans et demi, pour lesquelles des évolutions étaient remarquées, mais qui auraient pu trouver avantage à une prolongation, sachant que nos motifs n'invitaient pas de ce fait à une information préoccupante visant une intervention dans un cadre judiciaire. En outre, notre expérience en AED nous a fait constater qu'insister pour qu'une AED se poursuive sans profonde motivation familiale, n'amenait pas de coopération efficiente. En revanche, des parents nous avait re-sollicités après une interruption, sur des motifs beaucoup plus mobilisateurs. Et cela avait produit des effets plus performants.

En conclusion, notre service s'est investi auprès de 251 mineurs en 2017 : 26 mineurs de plus qu'en 2016. Notre plus haut pic précédent était de 237 mineurs en 2014.

## **Un exemple d'activités collectives**

Isabelle BERMOND, directrice

---

Les activités collectives sont un support à la relation éducative et prennent en compte le jeune dans son individualité et dans sa relation aux autres à travers le groupe. La dynamique de groupe structure le jeune dans son identité, ses potentialités, sa citoyenneté et son autonomie.

L'activité, est le support aux échanges et le partage d'un vécu commun. Elle s'inscrit dans une relation et un processus éducatif et permet aux jeunes d'expérimenter et d'élaborer des projets pluridimensionnels.

Bien que l'équipe ait été confrontée à plusieurs départs, deux éducatrices et une stagiaire ont organisé un séjour de 4 jours pour un groupe mixte de 7 enfants, âgés de 8 à 16 ans.

Un transfert est une modalité d'accompagnement qui n'a pas été réalisée depuis plus de dix ans au service.

## **Séjour à Angers du 3 au 6 avril 2017**

Yaëlle NADOT, éducatrice spécialisée et Sylvaine PORET, stagiaire.

---

Nous nous sommes interrogées sur le sens que nous voulions donner à cette nouvelle expérience, une plus-value à apporter aux jeunes participants. Nous avons alors choisi d'axer ce séjour autour de l'histoire de France et réfléchi quant à la durée de ce voyage et de la distance maximale que nous étions prêtes à parcourir pour une première expérience.

Nous avons donc organisé une réunion avec les parents des jeunes participants au séjour afin de leur présenter l'organisation que nous pensions mettre en place mais aussi recueillir leurs avis, leurs appréhensions et leurs interrogations quant à ce que nous proposons. Nous avons été surprises de constater que les parents se sont prêtés au jeu, n'hésitant pas à poser des questions et débattre entre eux autour de thématiques sur lesquelles ils peuvent rencontrer des difficultés au quotidien (par exemple, le téléphone portable au moment du coucher).

De même pour les enfants participants au séjour, un goûter leur a permis une première rencontre entre eux. Malgré une certaine gêne et réserve de la plupart, la curiosité et l'envie d'échanger avec les autres sur ses habitudes quotidiennes ont très vite été observées. Cette rencontre a permis aux enfants d'évoquer certaines inquiétudes quant à la vie en collectivité avec des inconnus. De plus, cela a favorisé la mise en place d'une dynamique de groupe.

Le séjour s'est globalement bien passé, les enfants étaient curieux et n'avaient pas peur de se confronter à l'inconnu. Nous leur avons proposé plusieurs visites, le château d'Angers, un village troglodytique, un musée d'anciens commerces mais aussi une journée au parc du Puy du Fou. Les enfants ont pu goûter la spécialité locale, la Fouée, qu'ils ont appréciée. Le rappel à l'histoire leur a permis de débattre sur des sujets de société contemporains (le racisme et ce qui le génère, ou encore les différents Présidents de La République), de faire émerger des interrogations relatives au mode de vie aux siècles derniers.

Ce séjour a permis à la fois, un recueil plus large sur les habitudes quotidiennes des enfants mais aussi de découvrir d'autres aspects de leur personnalité lorsqu'ils sont dans un groupe de pairs (aspect, extraverti, exacerbé pour certains, un repli vers la timidité en présence d'adultes pour d'autres). Ce fut aussi une nouvelle approche dans le lien avec les parents, et leur place dans l'accompagnement éducatif.

Ce séjour s'inscrit dans le projet de service car il a permis de diversifier les modalités de rencontres dans l'exercice des mesures éducatives. Ainsi de nouvelles perspectives de travail ont pu s'ouvrir, notamment avec les enfants, mais aussi avec les parents, qui

sont souvent sur la réserve. Acteurs du projet de leurs enfants, ils se sont pleinement investis dans sa réalisation.

Ce séjour nous a permis de dégager des axes de travail avec les familles en nous appuyant sur nos observations quotidiennes.

Par exemple, les inquiétudes que les parents ont pu verbaliser autour du téléphone au moment du coucher, nous ont permis de réfléchir à cette question avant le départ. Bien que cela ne fût pas sans difficultés, les jeunes nous ont remis leur téléphone au moment d'aller se coucher.

Au travers de ce séjour, nous avons observé leur niveau d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne (par exemple : l'hygiène corporelle, les habitudes alimentaires...) ou encore leur organisation dans leur espace de vie personnel (désordre dans la chambre). Le respect, l'empathie et la solidarité envers leurs pairs ont été des aspects que nous avons observés pendant la durée du séjour, tout comme leur difficulté à gérer leur frustration. Globalement, les jeunes respectaient les règles et limites que nous leur posions.

Qu'en aurait-il été sur un temps plus long ?

Nous avons ressenti des tensions verbales qui auraient pu dégénérer vers des passages à l'acte physique